



# Rapport sur la situation financière

**KPT Assurances SA**

Période sous revue: exercice 2021  
Date de la publication: 30 avril 2022

## Sommaire

<b>Management Summary</b>	<b>3</b>
<b>Rapport</b>	<b>4</b>
Activité de l'entreprise	4
Résultats de l'entreprise	5
Gouvernance d'entreprise et gestion des risques	8
Profil de risque	12
Évaluation	17
Gestion du capital	20
Solvabilité	21
<b>Annexe</b>	<b>23</b>
Résultat de l'entreprise, solo – non-vie	23
Bilan individuel proche du marché	25
Solvabilité individuelle	27
<b>Impressum</b>	<b>28</b>

Organe préposé à la haute direction, à la surveillance et au contrôle de la KPT Assurances SA, le Conseil d'administration est responsable du présent rapport sur la situation financière et en a approuvé la publication au sens de la circulaire 2016/2 de la FINMA «Publication – assureurs (public disclosure)» par décision du 22 avril 2022.

## 1 Management Summary

À la fin de l'exercice 2021, la KPT Assurances SA repose toujours sur une base financière solide. Le taux de solvabilité grimpe nettement par rapport à l'année précédente à 484,5 % (exercice précédent: 449,5 %). La KPT Assurances SA présente ainsi une couverture excédentaire de 384,5 %. La hausse de la couverture excédentaire est due, d'une part, à l'évolution toujours positive sur les marchés de placements financiers en 2021 et, d'autre part, à la réduction des engagements d'assurance proches du marché.

Le résultat de l'exercice 2021 présente un bénéfice de CHF 6,4 millions (exercice précédent: CHF 1,9 million). Le résultat actuariel n'a quasiment pas évolué par rapport à l'année précédente durant l'année de facturation 2021. Même si le taux de sinistre s'est amélioré de 76,1 % à 73,8 %, le combined ratio de cette année sous revue (97,6 %) est légèrement supérieur à la valeur de l'année précédente (97,5 %) en raison de frais d'acquisition et de gestion plus élevés.

La KPT Assurances SA n'enregistre pas de changements essentiels dans le profil de risque ni de modifications majeures de concentrations de risques. De plus, la méthodologie de la gestion intégrée des risques et des contrôles ne subit aucun changement.

## 2 Activité de l'entreprise

### Stratégie, objectifs, segments

La KPT Assurances SA exerce ses activités d'assurance tout particulièrement dans les branches maladie et accident. La KPT propose notamment l'assurance-maladie et accidents pour les particuliers, que ce soit dans le cadre d'assurances individuelles ou via des contrats-cadres avec des associations et entreprises. La KPT propose des produits d'assurance simples et clairs. La KPT Assurances SA n'est pas active dans le domaine des assurances collectives pour entreprises (assurance collective d'indemnités journalières en cas de maladie/assurance-accidents collective) et ne propose pas une propre fourniture de prestations médicales.

La KPT se caractérise par une plate-forme en ligne progressiste pour la liquidation efficace des opérations de clients et de partenaires et par la qualité élevée des relations avec la clientèle par des conseillers clients personnels. Pour cela, la KPT mise sur une numérisation étendue des processus. La KPT vise la durabilité économique dans toutes les branches commerciales et donne notamment la priorité à l'économicité et à la qualité au détriment de la croissance.

### Informations sur l'entreprise

La KPT Assurances SA avec siège à Berne est une société fille à 100 % de la KPT Holding SA. Le siège principal se trouve à Berne. La société Ernst & Young SA, Berne, est élue comme organe de révision externe.

La KPT Holding SA est détenue à 100 % par la Société coopérative KPT. La qualité de membre de la Société coopérative KPT et donc d'associé peut être acquise par toute personne assurée auprès d'une société du groupe KPT. Les principales différences entre la société coopérative et les autres formes d'entreprise sont la mission de favoriser les intérêts des membres et l'implication plus forte des assurés dans l'entreprise.

Les transactions internes essentielles entre les sociétés du groupe KPT:

- La KPT Assurances SA gère les placements de capitaux de toutes les sociétés. Ces prestations de services sont facturées aux différentes sociétés.
- La société Cent Systems SA propose des services dans le domaine du scannage, de la reconnaissance optique de caractères, de la numérisation et de l'enrichissement de documents physiques et électroniques. La KPT Caisse-maladie SA et la KPT Assurances SA sont des clientes de Cent Systems SA.

### 3 Résultat de l'entreprise

Pour la présentation des résultats financiers complets de l'exercice, nous renvoyons au rapport de gestion 2021 de la KPT Assurances SA, qui est publié en même temps que le présent rapport.

#### 3.1 Résultat technique

Chiffres en CHF millions

	2021	2020	Variations
Primes brutes	274,9	270,3	+4,6
Primes brutes cédées aux réassureurs	-0,5	-0,5	-
<b>Primes nettes acquises pour propre compte</b>	<b>274,4</b>	<b>269,9</b>	<b>+4,5</b>
Autres produits de l'activité d'assurance	0,7	0,6	+0,1
<b>Total des produits de l'activité technique d'assurance</b>	<b>275,2</b>	<b>270,5</b>	<b>+4,7</b>
Charges des sinistres: montants payés bruts	-182,4	-174,7	-7,7
Charges des sinistres: montants payés bruts part des réassureurs	0,1	0,1	-
Variations des provisions techniques	-20,7	-31,1	+10,5
<b>Frais de règlement des sinistres pour propre compte</b>	<b>-203,0</b>	<b>-205,7</b>	<b>+2,7</b>
Frais d'acquisition et de gestion	-65,5	-57,9	-7,6
<b>Total des charges de l'activité technique d'assurance</b>	<b>-268,5</b>	<b>-263,6</b>	<b>-4,9</b>
<b>Résultat technique</b>	<b>6,7</b>	<b>6,9</b>	<b>-0,2</b>

Le résultat technique est dominé par l'activité dans le domaine de l'assurance-maladie individuelle, qui représente près de 95 % du volume total des primes. Une petite part de 5 % des primes provient de l'activité dans le domaine de l'assurance-accidents avec une assurance de capital, qui alloue des prestations en cas d'invalidité et de décès par suite d'accident, et une assurance-accidents complémentaire pour prestations de soins.

Durant l'exercice 2021, les primes brutes se sont accrues de 1,7 % à CHF 274,9 millions.

Les prestations d'assurance payées, compte tenu des participations aux coûts et des parts des réassureurs, ont progressé de CHF 7,7 millions par rapport à l'année précédente pour atteindre CHF 182,4 millions, soit une hausse d'environ 4,4 %. Durant l'année sous revue, des provisions actuarielles d'un montant de CHF 20,7 millions ont été constituées. Grâce aux recettes plus élevées des primes, le taux de sinistres est plus faible que l'année dernière (73,8 % contre 76,1 %).

Les frais d'acquisition et de gestion ont augmenté durant l'année sous revue de CHF 7,6 millions à CHF 65,5 millions.

### 3.2 Résultat financier

En 2021, le résultat des placements a progressé de CHF 24,5 millions par rapport à l'exercice précédent et présente un gain de CHF 18,4 millions à la date de clôture du bilan.

Le résultat des placements de CHF 18,4 millions contient la constitution de provisions de fluctuation à hauteur de CHF 35,3 millions. Avant la constitution de provisions de fluctuation, un résultat positif de CHF 53,7 millions peut être indiqué.

Une performance remarquable a été réalisée lors de l'année de placements 2021. Exception faite du troisième trimestre, nos actions et d'autres placements à risque ont systématiquement enregistré d'importants gains de change sur l'année 2021.

#### Résultats par catégorie d'actifs 2021

Chiffres en CHF millions

Produits des placements	Produits courants	Plus-values non réalisées/corrections de valeur	Plus-values réalisées	Total
Immeubles	3,6	–	–	3,6
Titres à revenu fixe	2,0	0,1	0,1	2,2
Actions	0,3	0,7	–	1,0
Autres placements	8,3	48,2	7,6	64,1
<b>Total des produits des placements</b>	<b>14,2</b>	<b>48,9</b>	<b>7,8</b>	<b>70,9</b>
Variation de la provision pour fluctuations	–	–	–	–
<b>Total des produits après corrections de valeur</b>	<b>14,2</b>	<b>48,9</b>	<b>7,8</b>	<b>70,9</b>
Charges des placements	Charges courantes	Moins-values non réalisées/corrections de valeur	Moins-values réalisées	Total
Immeubles	–1,4	–1,6	–	–3,0
Titres à revenu fixe	–	–4,1	–0,4	–4,5
Actions	–	–0,2	–	–0,2
Autres placements	–	–4,8	–3,5	–8,3
Total des coûts de gestion des capitaux	–1,3	–	–	–1,3
<b>Total des charges des placements</b>	<b>–2,7</b>	<b>–10,6</b>	<b>–3,9</b>	<b>–17,2</b>
Variation de la provision pour fluctuations	–	–35,3	–	–35,3
<b>Total des charges après corrections de valeur</b>	<b>–2,7</b>	<b>–45,9</b>	<b>–3,9</b>	<b>–52,5</b>
<b>Total du résultat des placements</b>	<b>11,5</b>	<b>3,0</b>	<b>3,9</b>	<b>18,4</b>

## Résultats par catégorie d'actifs 2020

Chiffres en CHF millions

<b>Produits des placements</b>	<b>Produits courants</b>	<b>Plus-values non réalisées/corrections de valeur</b>	<b>Plus-values réalisées</b>	<b>Total</b>
Immeubles	3,5	–	–	3,5
Titres à revenu fixe	2,3	0,1	0,7	3,2
Actions	0,4	0,6	0,2	1,1
Autres placements	7,2	14,7	7,2	29,2
<b>Total des produits des placements</b>	<b>13,4</b>	<b>15,4</b>	<b>8,2</b>	<b>37,0</b>
Variation de la provision pour fluctuations	–	–	–	–
<b>Total des produits après corrections de valeur</b>	<b>13,4</b>	<b>15,4</b>	<b>8,2</b>	<b>37,0</b>
<b>Charges des placements</b>	<b>Charges courantes</b>	<b>Moins-values non réalisées/corrections de valeur</b>	<b>Moins-values réalisées</b>	<b>Total</b>
Immeubles	–1,7	–1,6	–	–3,2
Titres à revenu fixe	–	–1,0	–1,5	–2,5
Actions	–	–1,2	–0,1	–1,3
Autres placements	–	–8,4	–4,9	–13,3
Total des coûts de gestion des capitaux	–1,0	–	–	–1,0
<b>Total des charges des placements</b>	<b>–2,7</b>	<b>–12,1</b>	<b>–6,5</b>	<b>–21,3</b>
Variation de la provision pour fluctuations	–	–21,8	–	–21,8
<b>Total des charges après corrections de valeur</b>	<b>–2,7</b>	<b>–33,9</b>	<b>–6,5</b>	<b>–43,1</b>
<b>Total du résultat des placements</b>	<b>10,7</b>	<b>–18,5</b>	<b>1,7</b>	<b>–6,1</b>

## 4 Gouvernance d'entreprise et gestion des risques

### 4.1 Conseil d'administration et Comité directeur

#### Conseil d'administration

Nom	Fonction
Walter Bosshard	Président
Ulrich Giezendanner	Vice-président
Damir Bogdan	Membre
Roger Bollag	Membre
Daniel Flach	Membre
Hanspeter Schmidli	Membre
Christian Wegmüller	Membre

#### Comité directeur

Nom	Fonction	Secteur
Thomas Harnischberg	Président à partir du 01.01.2022	
Reto Egloff	Président jusqu'au 31.12.2021	
Peter Hug	Membre	Prestations + Produits
Roland Bosshard	Membre	IT
Stefan Burkhalter	Membre	Clients
Beat Knuchel	Membre à partir du 01.04.2022	Secrétariat général
Manuel Mauron	Membre p. i. à partir du 01.04.2022	Finances + Controlling
Andreas Zaugg	Membre jusqu'au 31.03.2022	Finances + Controlling
Catherine Loeffel	Membre jusqu'au 31.07.2021	Marché

Reto Egloff s'est retiré de son poste de CEO à la fin décembre 2021. Le Conseil d'administration a nommé Thomas Harnischberg comme nouveau CEO et Beat Knuchel nouveau secrétaire général. Catherine Loeffel a quitté le Comité directeur à la fin juillet 2021 et Andreas Zaugg à la fin mars 2022. Manuel Mauron est entré au Comité directeur par intérim le 1<sup>er</sup> avril 2022.



## 4.2 Gestion des risques et système de contrôle interne

La KPT dispose d'un système de gestion intégrée des risques et des contrôles (SCI). Le SCI renforce la gouvernance d'entreprise de la KPT ainsi que le modèle des trois lignes de défense avec séparation appropriée des fonctions.

### Système de gestion intégrée des risques et des contrôles (SCI)

Le SCI de la KPT comprend outre la KPT Assurances SA aussi l'ensemble du groupe KPT. En plus des prescriptions légales et réglementaires, le SCI s'appuie méthodologiquement sur le cadre de référence Enterprise Risk Management, établi sur le plan international, du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). Le règlement SCI approuvé par le Conseil d'administration constitue la base du SCI et décrit la stratégie en matière de risques, les objectifs, les compétences, l'organisation ainsi que le processus du SCI.

Le SCI garantit que la KPT opère dans le cadre de sa stratégie en matière de risques. La stratégie en matière de risques de la KPT donne des principes en matière d'appétit face aux risques et de tolérance aux risques. L'appétit aux risques comprend le risque que la KPT veut encourir dans le cadre de ses possibilités. La tolérance aux risques est la mesure acceptée de la dérogation à l'appétit aux risques. Elle dicte les systèmes de limites de risques. L'actualité et l'exhaustivité de la stratégie en matière de risques est régulièrement vérifiée. Les principes suivants s'appliquent à toutes les catégories de risques: aucun risque gérable pouvant mettre en danger l'existence de la KPT ou entraîner une restriction significative de la marge de manœuvre opérationnelle de la KPT n'est pris. La prise de risques doit être proportionnée aux opportunités avec une réduction des risques à un niveau acceptable. Il faut éviter les concentrations de risques importantes. La KPT ne se lance dans des affaires et activités que lorsque les risques en découlant

- peuvent être identifiés, compris, réduits et surveillés de manière adaptée
- sont inévitables pour la réalisation des objectifs et conformes aux objectifs de la KPT et
- sont gérés dans le respect des directives internes et externes.

Le SCI porte également sur l'autoévaluation de la situation en matière de risques et du besoin en capital, exigée par voie réglementaire et effectuée au moins annuellement et prospectivement (Own Risk and Solvency Assessment, ORSA). Le SCI est un élément actif du pilotage de l'entreprise et permet de fournir une image globale de la situation en matière de risques et de l'adéquation du capital de la KPT. Il réduit, limite et surveille les risques significatifs de la KPT ainsi que leurs cumuls et concentrations de risques et identifie les risques potentiels à temps afin de pouvoir prendre des mesures appropriées.

À l'intérieur du SCI, les responsabilités et compétences sont clairement réglées. Le Conseil d'administration est responsable du SCI et de son organisation. Il y est soutenu par l'Audit & Risk Committee du Conseil d'administration. Le Comité directeur est responsable de la mise en œuvre et de l'observation du SCI et y est soutenu par le «Risk Board» et le «SCI Board». La responsable du SCI (qui dirige la gestion des risques et le système de contrôle interne) est en charge des processus du SCI. Les autres rôles définis concernent les différents risques et contrôles.

Le SCI identifie, évalue, gère et surveille les risques significatifs pour la KPT, rapports aux parties prenantes compris. Le SCI est une combinaison d'éléments «top down» et «bottom up». Le processus du SCI est structuré comme suit:

- Identification des risques
- Évaluation des risques
- Gestion des risques et activités de contrôle
- Surveillance et maintien du SCI
- Rapports (information et communication)

**Identification des risques:** les risques significatifs de la KPT sont identifiés et catégorisés systématiquement au moins une fois par an en utilisant les catégories de risque suivantes: risques stratégiques, risques financiers (y compris les risques de marché, de crédit et de liquidités ainsi que les risques techniques), les risques de compliance et les risques opérationnels. Les risques sont recensés en relation avec les processus commerciaux de la KPT.

**Évaluation des risques:** les risques significatifs de la KPT sont évalués systématiquement au moins une fois par an. L'évaluation s'effectue selon des méthodes qui sont appropriées au genre et à l'étendue du risque. En principe, il est différencié entre risques quantitatifs et risques qualitatifs. Pour les risques quantitatifs, la valeur concrète du risque est calculée pour l'évaluation selon le modèle existant. Les risques qualitatifs sont évalués et priorisés au moyen d'une estimation qualitative de la probabilité de survenance attendue et des effets attendus. Divers scénarios prospectifs sont également pris en compte lors de l'appréciation des risques.

**Gestion des risques et activités de contrôle:** pour chaque risque significatif, la gestion des risques (éviter, transférer/partager, réduire, accepter) est fixée en phase avec la stratégie en matière de risques. Au moyen d'activités de contrôle et de mesures de réduction des risques au niveau de l'entreprise et des processus, il est garanti que la gestion des risques s'effectue efficacement et que les risques soient adressés de manière appropriée.

**Surveillance et maintien:** le SCI est vérifié au moins une fois par an quant à l'actualité, l'adéquation et la réalisation des exigences légales, réglementaires et internes. Pour cela, des autoévaluations des risques et contrôles sont également effectuées à une large échelle. Le SCI est ainsi soumis à un processus de garantie de la qualité et d'amélioration continu. Les mesures d'amélioration nécessaires sont convenues et leur mise en œuvre est surveillée.

**Rapports (information et communication):** afin d'assurer les responsabilités définies, les informations pertinentes sont identifiées, saisies et communiquées (en conformité avec le temps et les destinataires). En tant qu'instruments de direction et de gestion, le Comité directeur, l'Audit & Risk Committee et le Conseil d'administration reçoivent périodiquement un rapport concernant le SCI avec au moins un rapport SCI annuel.

### Fonctions de contrôle

Chaque fonction de contrôle mentionnée ci-après remplit ses tâches de manière objective et indépendante avec accès inconditionnel à toutes les personnes et informations dont elle a besoin pour l'accomplissement de ses tâches. Les bases ainsi que les responsabilités et compétences sont définies dans des règlements séparés. Les fonctions de contrôle mentionnées ci-après de la KPT (ainsi que d'autres fonctions telles que la conseillère à la protection des données, le chargé de sécurité, etc.) partagent régulièrement leurs expériences et coordonnent leurs activités.

#### **Fonction de gestion des risques (fonction Système de gestion intégrée des risques et des contrôles, SCI):**

la responsable SCI dirige la fonction (système de gestion des risques et système de contrôle interne) et est en charge de la mise en œuvre opérationnelle du SCI. La garantie et la vérification du système de contrôle interne (SCI) de la KPT en font partie. Elle procède au moins une fois par an à une évaluation indépendante de la situation en matière de risques de la KPT ainsi que de l'adéquation et de l'efficacité du SCI, puis en établit un rapport à l'intention du Comité directeur, de l'Audit & Risk Committee et du Conseil d'administration. En cas de changements significatifs, ces organes sont informés ad hoc ou trimestriellement par la responsable SCI. La responsable SCI est subordonnée hiérarchiquement au Chief Compliance Officer (membre du Comité directeur) et a directement accès au président de l'Audit & Risk Committee. La responsable SCI est nommée par le Conseil d'administration et est la secrétaire de l'Audit & Risk Committee.

**Fonction Compliance:** la fonction Compliance est assumée par le Chief Compliance Officer et le Compliance Officer. La fonction traite les principes, processus et structures de contrôle mis en place par la KPT en vue de respecter les exigences externes, légales et réglementaires ainsi que les exigences internes. La gestion des manquements à la compliance en fait également partie. Le Chief Compliance Officer est nommé par le Conseil d'administration. Il officie en même temps en tant que secrétaire général et est toujours invité aux séances de l'Audit & Risk Committee. La fonction Compliance établit un rapport au moins annuel à l'intention du Conseil d'administration via l'Audit & Risk Committee.

**Fonction Révision interne:** depuis le début de l'année 2021, la fonction de révision interne du groupe KPT est assumée par PricewaterhouseCoopers AG (PwC). La révision interne fournit des prestations de vérification et de conseil indépendantes et objectives. Elle soutient la KPT dans la réalisation de ses objectifs en évaluant par une approche systématique et ciblée l'efficacité de la gestion des risques, des contrôles et des processus de direction et de surveillance et aide à les optimiser. Elle assume sa fonction en phase avec les standards professionnels nationaux et internationaux pour la révision interne. Sur le plan organisationnel et opérationnel, la révision interne est indépendante des autres fonctions de contrôle de la KPT. Elle est subordonnée à l'Audit & Risk Committee et lui établit un rapport. La direction de la révision interne est nommée par le Conseil d'administration et est toujours invitée aux séances de l'Audit & Risk Committee.

## 5 Profil de risque

La KPT est exposée aux risques liés au marché, à la branche et à l'entreprise. À l'aide du SCI, il existe une gestion des risques appropriée et efficace et un système de contrôle interne qui identifie, évalue, gère et surveille ces risques.

À l'intérieur des catégories de risque «Risques stratégiques», «Risques financiers», «Risques de compliance» et «Risques opérationnels», 145 risques significatifs sont identifiés et évalués. Ce sont des risques importants aux yeux de la KPT et qui peuvent influencer négativement et considérablement la réalisation des objectifs (objectifs concernant le «going concern», la stratégie, la compliance, les rapports ou les objectifs opérationnels). Ces risques sont adressés avec plus de 192 contrôle-clés définis.

L'instrument des autoévaluations des risques et contrôles est appliqué au moins annuellement pour tous les risques significatifs de la KPT. Il existe des processus de rapports et de surveillance établis qui contribuent à l'information du Comité directeur et du Conseil d'administration sur les changements dans la structure des risques et qui constituent une base pour une gestion active des risques.

En principe, il n'y a pas de changements essentiels de l'exposition aux risques durant la période sous revue. Sinon, ils sont abordés dans les chapitres ci-après. De plus, la méthodologie SCI ne subit aucun changement.

### 5.1 Risque d'assurance

Composante de la catégorie de risque «Risques financiers», le risque d'assurance ou risque technique décrit les effets négatifs dus au hasard, aux erreurs ou aux modifications des charges effectives des prestations par rapport aux charges attendues. Il concerne donc l'effet négatif suite aux changements de paramètres techniques.

Le calcul du capital cible dans le Test suisse de solvabilité (SST) révèle le risque d'assurance suivant qui est posé en comparaison du capital porteur de risque (CPR) (cf. chapitre 8):

Chiffres en CHF millions

	SST 2022	SST 2021	Variations
Risques d'assurance sur une année	△ CPR	△ CPR	en %
Maladie individuelle	151,3	152,5	-1
Dommmages	3,7	4,1	-9
<b>Total du risque d'assurance agrégé</b>	<b>152,2</b>	<b>153,4</b>	<b>-1</b>

Pour la mesure du risque d'assurance de la branche «Maladie individuelle», des engagements à long terme sont calculés pour tous les produits et leur risque est déterminé au moyen de hausses ou baisses relatives des quatre facteurs de risque «Mortalité», «Résiliation», «Frais d'administration» et «Prestations». C'est notamment une variation des paramètres «Frais d'administration» et «Prestations» qui y ont une grande incidence. Mais dans le SST 2021, le facteur de risque «Résiliation» présente également une hausse marquante qui est due à l'actualisation des primes et des prestations. Il résulte de l'agrégation de ces quatre facteurs de risque un risque d'engagements à long terme qui est mesuré avec un Expected Shortfall de CHF 113,2 millions. Le risque de l'année en cours (current year, CY) représente le facteur de risques des prestations pour l'année de traitement 2022 pour les paiements effectués cette année (CY = Current Year). Le risque d'assurance «Maladie individuelle» qui en résulte dans le SST 2022 est mesuré avec un Expected Shortfall de CHF 123,9 millions.

Chiffres en CHF millions

	SST 2022	SST 2021	Variations
Risque d'assurance: maladie	Expected Shortfall	Expected Shortfall	en %
Risque d'engagements à long terme agrégé	113,2	109,1	+4
Facteur de risque «Mortalité»	2,3	2,5	-9
Facteur de risque «Résiliation»	30,7	25,9	+18
Facteur de risque «Frais d'administration»	68,1	66,3	+3
Facteur de risque «Prestations»	71,1	71,0	+0
Risque CY	25,9	26,6	-3
<b>Risque d'assurance «Maladie individuelle»</b>	<b>123,9</b>	<b>120,6</b>	<b>+3</b>

La gestion et le contrôle du risque d'assurance font partie des tâches essentielles de la KPT. En conséquence, les outils établis pour réduire le risque sont variés: controlling actuariel (qualité des données, modèles de pronostic, structure des assurés, calcul des primes/tarifs, développement de produits, calcul des provisions, etc.) et activités de contrôle de la part des fonctions de ligne typiques (contrôles du traitement des propositions, examen du risque avant la conclusion du contrat, contrôles des décomptes de prestations, etc.). Le risque d'assurance est diversifié par l'activité sur l'ensemble de la Suisse et par les divers produits dans le domaine ambulatoire et stationnaire.

## 5.2 Risque de marché

Composante de la catégorie de risque «Risques financiers», le risque de marché décrit les effets négatifs possibles dus aux modifications des paramètres du marché financier. Les changements de taux d'intérêt ainsi que les modifications des primes de risque (spreads) se répercutent sur l'évaluation des titres à revenu fixe ainsi que sur les engagements passifs à long terme. Les actions, immeubles et cours de change sont soumis aux fluctuations de cours des marchés correspondants.

Dans le cadre du calcul du capital cible du Test suisse de solvabilité (SST), le risque de marché est déterminé à l'aide d'une agrégation des différents facteurs de risque. Vu que les facteurs de risque présentent des corrélations différentes, un effet de diversification diminuant le risque est pris en compte.

Le risque de marché est agrégé avec les autres risques sur le capital cible nécessaire et mis en relation avec le capital porteur de risque (cf. chapitre 8).

Chiffres en CHF millions

	<b>SST 2022</b>	<b>SST 2021</b>	<b>Variations</b>
	<b>Expected Shortfall</b>	<b>Expected Shortfall</b>	<b>en %</b>
<b>Risque de marché (tous les facteurs de risque)</b>	-64,1	-49,9	28,5
Effets de diversification	34,4	23,1	49,0
Intérêts CHF	26,8	21,3	25,8
Intérêts EUR	6,2	4,7	32,0
Intérêts USD	4,9	5,2	-6,0
Intérêts GBP	0,0	0,3	-100,0
Spreads	19,4	16,2	19,5
Cours de change	11,7	10,6	10,6
Actions	64,8	61,1	6,0
Immeubles	17,6	15,7	12,0

L'augmentation de la valeur du marché est en grande partie imputable à la hausse des actifs et à un engagement immobilier accru.

L'Expected Shortfall est utilisé comme indicateur de risque.

Les actifs du bilan d'un assureur maladie présentent une part importante de placements. C'est pourquoi la gestion et le contrôle du risque de marché qui y est lié sont une composante essentielle du SCI de la KPT. Le respect des exigences légales, réglementaires et internes et des limites est surveillé et documenté en permanence. De plus, les évolutions sur les marchés financiers sont suivies attentivement afin de pouvoir prendre des mesures tactiques éventuelles.

Afin de réduire les risques de change, la KPT utilise des instruments financiers dérivés (opérations à terme sur devises). Un tableau des placements se trouve au chapitre 6.1 sous le titre «Évaluation des actifs proches du marché».

### 5.3 Risque de crédit

Composante de la catégorie de risque «Risques financiers», le risque de crédit décrit les effets négatifs dus aux défaillances des contreparties et débiteurs. Le risque de crédit est déterminé à l'aide des titres investis (obligations) et de leur estimation de solvabilité (notation).

Le calcul du capital cible dans le SST révèle le risque de crédit suivant:

Chiffres en CHF millions

	SST 2022	SST 2021	Variations
	Expected Shortfall	Expected Shortfall	en %
<b>Risque de crédit</b>	<b>11,0</b>	<b>8,4</b>	<b>31,5</b>

L'augmentation du risque de crédit est due, d'une part, à une variation dans la structure des débiteurs et, d'autre part, à la nouvelle structure du portefeuille de dépôts à terme.

Des exigences élevées sont posées à la solvabilité des débiteurs dans les placements. Des investissements dans des placements avec des notations sous Investment Grade ne représentent que des parts minimales au sens d'une diversification appropriée. Le risque de crédit est régulièrement vérifié sur la base de la solvabilité des débiteurs.

Le risque de crédit est agrégé avec les autres risques sur le capital cible nécessaire et mis en relation avec le capital porteur de risque (cf. chapitre 8).

### 5.4 Risque opérationnel

Le risque opérationnel décrit les effets négatifs dus à l'inéquation ou à la défaillance de processus, de gens et systèmes internes ou d'événements externes. Les risques significatifs concernant les projets et la gestion de projets, les interruptions d'exploitation et de systèmes, la sécurité informatique et la technologie de communication, les fraudes internes ou externes ou tout risque lié à la gestion des processus sont identifiés, traités et réduits de manière appropriée par des mesures et des contrôles-clés.

Une dotation appropriée de ressources, une attribution claire des tâches et compétences régulières et aussi spécifiques aux projets, une séparation claire des fonctions et la sensibilisation régulière des collaborateurs à agir en étant conscients des responsabilités et des risques servent de base pour adresser le risque opérationnel (et toutes les autres catégories de risque de la KPT). La réalisation des objectifs est évaluée périodiquement sur l'ensemble des secteurs de la KPT et la mise en œuvre au quotidien est contrôlée et surveillée en temps réel.

Le plan «Business Continuity Management» de la KPT adresse le risque des interruptions d'exploitation/de systèmes et garantit la continuation ou le rétablissement de l'activité commerciale dans le cas d'événements extraordinaires (absence de collaborateurs/infrastructure/IT/partenaires de services externes). Durant l'année passée sous revue, des documents de gestion BCM et de crise ont été créés sur la base du règlement BCM et mis en application en cette pandémie momentanée. La KPT a jusqu'alors très bien surmonté la crise du coronavirus, la sécurité des collaborateurs et l'activité d'exploitation étaient garanties. Grâce à une gestion pragmatique de la situation, à des solutions non bureaucratiques et de courtes voies de décision, la majeure partie du personnel a fait du télétravail sans grandes restrictions.

La KPT prend les mesures nécessaires et a implémenté des contrôles-clés pour garantir les exigences légales, réglementaires et internes à l'entreprise en matière de protection et de sécurité des données et pour réduire ces risques de manière appropriée.

La KPT exploite un service de réception des données certifié selon l'art. 59a, al. 6, OAMal. De plus, la KPT a fait certifier avec succès plusieurs processus dans le domaine de la médecine (service du médecin-conseil, SMC, auxiliaires compris, service de coordination du médecin-conseil, CMC) sur une base facultative. Dans ce contexte, la KPT dispose depuis 2012 d'un système de gestion de la protection des données certifié (SGPD) qui est soumis annuellement à un audit par l'Association suisse pour systèmes de qualité et de management (SQS). Le système de gestion de la protection des données de la KPT correspond aux exigences fixées dans l'ordonnance sur la certification en matière de protection des données (OCPD) ainsi qu'aux exigences minimales posées à un système de gestion de la protection des données par le préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT). Le SGPD sert à la documentation et d'instrument de planification, gestion et contrôle systématique des exigences légales et internes en matière de protection des données.

Les risques significatifs relevant du droit de la protection des données ont été intégrés dans le SCI de la KPT et sont contrôlés et surveillés dans ce cadre.

## **5.5 Autres risques significatifs**

En plus des risques mentionnés ci-dessus, la KPT traite des risques significatifs à l'intérieur des catégories de risque suivantes: risques stratégiques, risques financiers (notamment les risques liés aux rapports financiers) et risques de compliance. La réputation est influencée par une multitude de catégories de risque existantes. Partant, le risque de réputation est traité comme composante des catégories de risque existantes.

Le risque stratégique décrit les effets négatifs dus aux changements de l'environnement externe (politique, juridique, réglementaire, économique, technologique, etc.) de la KPT ou suite à des décisions de management concernant l'organisation et le positionnement de la KPT.

Le risque lié aux rapports financiers décrit les effets négatifs dus à des erreurs dans la présentation des comptes, la comptabilité, les rapports ou la publication.

Le risque de compliance décrit les effets négatifs dus à l'inobservation de prescriptions externes (légales, réglementaires) ou de prescriptions internes.

L'environnement de la KPT est continuellement surveillé et la stratégie ainsi que les objectifs de la KPT sont vérifiés systématiquement et à une large échelle. Les collaborateurs sont régulièrement sensibilisés en ce qui concerne les prescriptions externes et internes, et le respect de celles-ci est contrôlé et surveillé. Une communication ouverte est placée au premier plan. Les manquements peuvent être annoncés aux services établis et sous forme anonyme dans le système «Whistleblowing» de la KPT.

En principe, tous les risques significatifs de la KPT sont adressés systématiquement par des activités de contrôle et mesures des fonctions de ligne (comme première ligne de défense), par des fonctions de contrôle efficaces (deuxième et troisième ligne de défense).



## 6 Évaluation

### 6.1 Évaluation des actifs proches du marché

Chiffres en CHF millions

	2021	2012019	Variations en %
Immeubles	93,4	78,8	18,5
Participations	–	–	–
Titres à revenu fixe	228,9	198,7	15,2
Prêts	–	–	–
Hypothèques	–	–	–
Actions	17,4	15,6	11,8
Autres placements	562,1	603,2	–6,8
Placements collectifs de capitaux	562,1	603,2	–6,8
Placements alternatifs de capitaux	–	–	–
Autres placements de capitaux	–	–	–
Placements financiers des assurances-vie liées à des parts de fonds	–	–	–
<b>Total des placements</b>	<b>901,9</b>	<b>896,3</b>	<b>0,6</b>
Créances issues d'instruments financiers dérivés	2,3	0,1	2'243,5
Liquidités	62,8	23,4	168,2
Immobilisations incorporelles	–	–	–
Créances issues des activités d'assurance	0,5	0,4	30,8
Autres créances	44,0	24,4	80,5
Autres actifs	1,4	1,3	9,8
<b>Total des autres actifs</b>	<b>111,1</b>	<b>49,6</b>	<b>124,0</b>
<b>Total de la valeur proche des actifs du marché</b>	<b>1'013,0</b>	<b>945,9</b>	<b>7,1</b>

Les placements investis sont entièrement négociés sur des marchés liquides. C'est pourquoi l'évaluation s'effectue aux valeurs de marché. La valeur des placements immobiliers directs est établie selon la «Discounted Cash Flow Method» (méthode DCF). Celle-ci tient compte des flux de trésorerie escomptés des dix prochaines années (y compris la valeur résiduelle).

Les bases et méthodes de calcul respectivement des valeurs de marché des actifs dans le contexte de l'examen de la solvabilité (SST) et des valeurs dans le rapport de gestion sont identiques dans une large mesure. Seule l'évaluation des titres à revenu fixe est différente. Alors que les valeurs de marché sont utilisées pour la détermination de la solvabilité (SST), l'évaluation des titres à revenu fixe dans le rapport de gestion a lieu selon la méthode d'amortissement des coûts:

Chiffres en CHF millions

Titres à revenu fixe	2021	2020	Variations en %
Selon les valeurs de marché (SST)	228,9	198,7	15,2
Selon la méthode d'amortissement des coûts (rapport de gestion)	227,3	193,5	17,5
Écart	1,5	5,1	–69,8

## 6.2 Évaluation proche du marché des provisions pour engagements d'assurance

### Aperçu des provisions pour engagements d'assurance

La KPT constitue les genres suivants de provisions pour engagements d'assurance:

Chiffres en CHF millions

	2021	2020	Variations en millions
Best estimate des engagements d'assurance (dommages)	7,6	8,1	-0,5
Best estimate des engagements d'assurance (maladie)	61,1	66,6	-5,5
Best estimate des engagements à long terme (maladie)	0,0	0,0	+0,0
<b>Total de la valeur proche du marché des engagements</b>	<b>68,7</b>	<b>74,7</b>	<b>-6,0</b>

Comme déjà l'année dernière, les calculs du best estimate des engagements à long terme, effectués dans le cadre du SST 2022, donnent des valeurs négatives, ce qui correspond selon les modèles de la FINMA à des avoirs et non à des engagements. C'est pourquoi cette valeur est mise à zéro dans le tableau.

### Méthodes de calcul du best estimate (valeur estimative la meilleure possible) des engagements

#### Engagements d'assurance

Sont considérées comme engagements d'assurance les provisions pour sinistres en cours qui comprennent des paiements déjà intervenus mais qui n'ont pas encore été (entièrement) réglés. Le montant des provisions pour sinistres dans les assurances des frais de guérison et d'indemnités journalières (maladie) ainsi que pour l'assurance de capital et l'assurance-accidents complémentaire (dommages) est calculé au moyen de matrices de règlement des sinistres. Afin d'assurer le traitement des sinistres occasionnés en cas de transfert du portefeuille, un supplément pour frais administratifs est perçu sur le montant calculé.

#### Engagements à long terme

Dans le modèle standard SST, les engagements à long terme sont calculés pour tous les produits de l'assurance-maladie complémentaire où la KPT renonce au droit de résiliation à l'égard de ses assurés et qui sont soumis au contrôle tarifaire préventif par la FINMA.

La valeur estimative la meilleure possible des engagements à long terme est la valeur attendue négative des primes futures attendues, actualisées au moyen de la courbe des taux de la FINMA, moins les prestations futures attendues et les frais d'administration futurs attendus, engagements calculés pour l'ensemble de la durée de vie de l'assuré, mais 50 ans au plus. Les primes sont limitées à partir de la sixième année de la projection. Le montant des engagements à long terme est déterminé au moyen du modèle mis à disposition dans le cadre du SST.

Les provisions statutaires pour le risque lié au vieillissement sont calculées séparément pour les produits suivants:

- Assurance-maladie facultative
- Assurance des frais d'hospitalisation Commune
- Assurance des frais d'hospitalisation Demi-privé
- Assurance des frais d'hospitalisation Privé Suisse et Privé mondial
- Assurance des soins dentaires, classe de prestations 5 et 6 (antisélection)

Pour déterminer les provisions statutaires pour vieillissement, la KPT utilise un supplément pour frais administratifs de 12 % et une courbe d'intérêts fixe de 1 %. En outre, le besoin maximum est calculé sur un horizon de cinq ans en admettant que la structure de l'effectif vieillit et se réduit par des sorties naturelles. Cela doit permettre de prévenir dans la mesure du possible les fluctuations annuelles usuelles dans cette catégorie de provisions.

### Différences entre l'évaluation statutaire et l'évaluation proche du marché

Le tableau ci-après montre les différences d'évaluation entre l'évaluation proche du marché (pertinent pour la solvabilité) et l'évaluation statutaire (rapport de gestion):

Chiffres en CHF millions

	2021	2020	Variations en millions
Évaluation proche du marché (SST)	68,7	74,7	-6,0
Évaluation statutaire (rapport de gestion)	639,1	618,5	+20,7
<b>Écart</b>	<b>-570,4</b>	<b>-543,8</b>	<b>-26,6</b>

D'une part, la différence d'évaluation est due aux modèles différents dans l'évaluation des engagements à long terme avec des paramètres différents (taux d'intérêt, taux des frais administratifs, effectif, courbes de prestations) et, d'autre part, les provisions de sécurité et de fluctuation existantes dans la clôture statutaire des comptes ne sont entre autres pas prises en compte dans l'évaluation proche du marché.

### 6.3 Évaluation proche du marché des autres engagements

Chiffres en CHF millions

	2021	2020	Variations en millions
Provisions non techniques	7,2	13,2	-6,0
Engagements issus des activités d'assurance	27,0	23,3	+3,7
Engagements issus d'instruments financiers dérivés	0,0	0,4	-0,4
Autres passifs	0,9	0,8	+0,1
Compte de régularisation passif	1,9	1,9	+0,0
<b>Valeur proche du marché des autres engagements</b>	<b>37,0</b>	<b>39,6</b>	<b>-2,6</b>

La valeur proche du marché des autres engagements a reculé de CHF 2,6 millions à CHF 37,0 millions. La dissolution de la provision pour la Fondation de prévoyance en faveur du personnel de la KPT entraîne un recul des provisions non actuarielles de CHF 6,0 millions.

Chiffres en CHF millions

	2021	2020	Variations en millions
Évaluation proche du marché (SST)	37,0	39,6	-2,6
Évaluation statutaire (rapport de gestion)	140,7	100,0	+40,7
<b>Écart</b>	<b>-103,7</b>	<b>-60,4</b>	<b>-43,3</b>

La différence entre la valeur proche du marché et la valeur statutaire résulte principalement des provisions pour corrections de valeur dans les placements de capitaux (CHF 90,2 millions) qui doivent être taxées de réserves latentes.

## 7 Gestion du capital

La KPT Assurances SA a défini une fourchette de la part des fonds propres de 15 % à 20 % comme valeur cible. À la fin de l'exercice 2021, la part des fonds propres s'élève à 15 % (exercice précédent: 15 %) et se trouve ainsi tout juste dans le corridor cible. La quote-part de distribution à l'actionnaire (KPT Holding SA) est fixée annuellement par le Conseil d'administration et se situe entre 30 % et 60 % du bénéfice de l'exercice lorsque les affaires sont couronnées de succès. Le solde du bénéfice de l'exercice est gardé dans la société pour renforcer les fonds propres. En 2021, il est renoncé à une distribution du bénéfice en raison du résultat relativement faible de l'entreprise.

Chiffres en CHF millions

<b>Fonds propres</b>	<b>31.12.2021</b>	<b>31.12.2020</b>
Capital-actions	10,0	10,0
Réserves légales issues d'apports de capital	6,1	6,1
Réserves légales issues du bénéfice	10,0	10,0
Réserves facultatives issues du bénéfice	94,5	88,2
<b>Total des fonds propres</b>	<b>120,7</b>	<b>114,3</b>

La réévaluation des provisions actuarielles est plus élevée que celle de l'année précédente, ceci principalement à cause des adaptations de primes opérées au 1<sup>er</sup> janvier 2022 et de leurs conséquences sur l'évaluation des engagements à long terme. L'excédent indiqué entre les actifs et les passifs reste au 31.12.2021 avec CHF 907,3 millions (exercice précédent: CHF 831,6 millions, cf. chapitre 8.3) nettement plus élevé que les fonds propres statutaires (CHF 120,7 millions).

Chiffres en CHF millions

<b>Fonds propres proches du marché / statutaires</b>	<b>31.12.2021</b>	<b>31.12.2020</b>
<b>Fonds propres statutaires</b>	<b>120,7</b>	<b>114,3</b>
Réévaluation des placements	112,5	113,1
Réévaluation des provisions techniques	570,4	543,7
Réévaluation des provisions non techniques	103,7	60,5
Réévaluation des engagements issus des activités d'assurance	0,02	0,02
<b>Fonds propres proches du marché</b>	<b>907,3</b>	<b>831,6</b>

## 8 Solvabilité

### 8.1 Modèle de solvabilité utilisé

La KPT applique systématiquement les modèles standard prescrits par la FINMA pour les risques de crédit et du marché. Pour le calcul des risques d'assurance dans le domaine de la maladie individuelle, le modèle standard pour assurance-maladie est appliqué. Les calculs pour les assurances de capital et les assurances-accidents complémentaires ont lieu séparément des autres produits de frais de guérison et d'indemnités journalières selon le modèle standard pour les assureurs dommages.

### 8.2 Capital cible

Le capital cible se compose comme suit:

Chiffres en CHF millions

	SST 2022	SST 2021	Variations
	Expected Shortfall	Expected Shortfall	en %
Risque d'assurance	152,2	153,4	-1
Risque de marché	83,8	76,8	+9
Risque de crédit	11,0	8,4	+31
Effets de diversification	-60,3	-55,5	+9
Effets des scénarios sur le capital cible	13,7	12,8	+7
Montant minimum	62,4	60,4	+3
Effets supplémentaires sur le capital cible	0,0	0,0	-
Résultat financier attendu au-dessus du taux sans risque	-15,8	-14,5	+9
Résultat d'assurance attendu	-10,1	-9,8	+3
<b>Capital cible</b>	<b>236,8</b>	<b>232,0</b>	<b>+2</b>

Le capital cible grimpe de CHF 232 millions durant l'exercice précédent à CHF 236,8 millions. Le risque d'assurance comprend principalement les engagements à long terme. Le risque de marché augmente en raison de la hausse des actifs. L'augmentation du risque de crédit est due à une augmentation des dépôts à terme et à un changement de la structure des débiteurs dans le fonds de placement à revenu fixe.

### 8.3 Capital porteur de risque

Le capital porteur de risque (CPR) se compose comme suit:

Chiffres en CHF millions

	SST 2022	SST 2021	Variations en %
Valeur proche du marché des actifs	1013,0	945,9	+7
Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance	-68,7	-74,7	-8
Valeur proche du marché des autres engagements	-37,0	-39,6	-7
Déduction des immobilisations incorporelles	0,0	0,0	-
<b>Capital porteur de risque</b>	<b>907,3</b>	<b>831,6</b>	<b>+9</b>

Le CPR de CHF 907,3 millions, indiqué dans le SST 2022, est supérieur de CHF 75,7 millions à la valeur de l'exercice précédent. La différence se compose d'une valeur plus élevée dans les actifs, principalement en raison de l'évolution positive sur les marchés et d'une valeur proche du marché plus basse des engagements d'assurance dans les passifs.

### 8.4 Solvabilité

Pour l'année 2022, le capital cible nécessaire de la KPT Assurances SA s'élève à CHF 236,8 millions alors que le capital porteur de risque est de CHF 907,3 millions. Après déduction du montant minimum (Market Value Margin) de CHF 62,4 millions dans le capital cible et le capital porteur de risque, il en résulte pour la KPT un taux SST de 484,5 % (exercice précédent: 449,5 %), soit une couverture excédentaire de 384,5 %.

Toutes les informations actuelles sur la solvabilité, présentées dans le chapitre 8, proviennent du SST 2022 que la KPT Assurances SA a présenté à la FINMA au 30 avril 2022. Le SST 2022 doit encore faire l'objet d'un contrôle relevant du droit de la supervision.

## Annexe

### Résultat de l'entreprise, solo – non-vie

Chiffres en CHF millions

	Accident		Maladie		Total	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021
1 Primes brutes	10,9	10,8	259,4	264,1	270,3	274,9
2 Primes brutes cédées aux réassureurs	-0,1	-0,1	-0,3	-0,3	-0,5	-0,5
3 Primes nettes pour propre compte (1 + 2)	10,8	10,7	259,1	263,8	269,9	274,4
4 Variations des reports de primes	-	-	-	-	-	-
5 Variations des reports de primes: part des réassureurs	-	-	-	-	-	-
6 Primes nettes acquises pour propre compte (3 + 4 + 5)	10,8	10,7	259,1	263,8	269,9	274,4
7 Autres produits de l'activité d'assurance	-	-	0,6	0,7	0,6	0,7
<b>8 Total des produits de l'activité technique d'assurance (6 + 7)</b>	<b>10,8</b>	<b>10,7</b>	<b>259,7</b>	<b>264,5</b>	<b>270,5</b>	<b>275,2</b>
9 Charges des sinistres: montants payés bruts	-1,3	-1,5	-173,5	-180,9	-174,7	-182,4
10 Charges des sinistres: montants payés bruts, part des réassureurs	-	-	0,1	0,1	0,1	0,1
11 Variations des provisions techniques	2,1	0,5	-33,2	-21,2	-31,1	-20,7
12 Variations des provisions techniques: part des réassureurs	-	-	-	-	-	-
13 Variations des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations	-	-	-	-	-	-
<b>14 Frais de règlement des sinistres pour propre compte (9 + 10 + 11 + 12 + 13)</b>	<b>0,8</b>	<b>-0,9</b>	<b>-206,6</b>	<b>-202,0</b>	<b>-205,7</b>	<b>-203,0</b>
15 Frais d'acquisition et de gestion	-1,3	-1,5	-56,5	-64,0	-57,9	-65,5
16 Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion	-	-	-	-	-	-
17 Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte (15 + 16)	-1,3	-1,5	-56,5	-64,0	-57,9	-65,5
18 Autres charges techniques pour propre compte	-	-	-	-	-	-
<b>19 Total des charges de l'activité technique d'assurance (14 + 17 + 18) (assurance dommages uniquement)</b>	<b>-0,5</b>	<b>-2,4</b>	<b>-263,1</b>	<b>-266,1</b>	<b>-263,6</b>	<b>-268,5</b>

Chiffres en CHF millions

	Total	
	2020	2021
20 Produits des placements	37,0	70,9
21 Charges financières et frais de gestion des placements	-43,1	-52,5
<b>22 Résultat des placements (20 + 21)</b>	<b>-6,1</b>	<b>18,4</b>
23 Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations		—
24 Autres produits financiers	10,9	10,7
25 Autres charges financières	-5,6	-11,4
<b>26 Résultat opérationnel (8 + 14 + 17 + 18 + 22 + 23 + 24 + 25)</b>	<b>6,1</b>	<b>24,3</b>
27 Charges d'intérêt des dettes liées à des instruments de taux	—	—
28 Autres produits	0,1	0,2
29 Autres charges	-4,1	-14,3
30 Produits/charges extraordinaires	—	-3,6
<b>31 Bénéfice/perte avant impôt (26 + 27 + 28 + 29 + 30)</b>	<b>2,1</b>	<b>6,6</b>
32 Impôts directs	-0,2	-0,2
<b>33 Bénéfice/perte (31 + 32)</b>	<b>1,9</b>	<b>6,4</b>



## Annexe

### Bilan individuel proche du marché

Chiffres en CHF millions

	31.12.2020	31.12.2021
<b>Valeur des placements proche du marché</b>		
Biens immobiliers	78,8	93,4
Participations	–	–
Titres à revenu fixe	198,7	228,9
Prêts	–	–
Hypothèques	–	–
Actions	15,6	17,4
Autres placements	603,2	562,1
Placements collectifs de capitaux	603,2	562,1
Placements alternatifs de capitaux	–	–
Produits structurés	–	–
Autres placements de capitaux	–	–
Total des autres placements	896,3	901,9
<b>Valeur des autres actifs proche du marché</b>		
Créances sur instruments financiers dérivés	0,1	2,3
Liquidités	23,4	62,8
Immobilisations corporelles	–	–
Frais d'acquisition différés, activés, non encore amortis	–	–
Immobilisations incorporelles	–	–
Créances nées d'opérations d'assurance	0,4	0,5
Autres créances	24,4	44,0
Autres actifs	–	–
Capital non encore libéré	–	–
Comptes de régularisation	1,3	1,4
Total des autres actifs	49,6	111,1
<b>Total de la valeur proche des actifs du marché</b>	<b>945,9</b>	<b>1013,0</b>

Chiffres en CHF millions

	31.12.2020	31.12.2021
<b>Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance</b>		
Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance		
Assurance directe: assurance dommages	8,1	7,6
Assurance directe: assurance-maladie	66,6	61,1
Réassurance active: assurance dommages	-	-
Réassurance active: assurance-maladie	-	-

Chiffres en CHF millions

	31.12.2020	31.12.2021
<b>Valeur proche du marché des autres engagements</b>		
Provisions non techniques	13,2	7,2
Dettes liées à des instruments de taux	-	-
Dettes sur instruments financiers dérivés	0,4	-
Dépôts résultant de la réassurance cédée	-	-
Dettes nées d'opérations d'assurance	23,3	27,0
Autres passifs	0,8	0,9
Comptes de régularisation	1,9	1,9
Dettes subordonnées	-	-
<b>Somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus la valeur proche du marché des autres engagements</b>	<b>114,3</b>	<b>105,7</b>
<b>Différence entre valeur des actifs proches du marché et la somme de BEL plus la valeur proche du marché des autres engagements</b>	<b>831,6</b>	<b>907,3</b>

## Annexe

### Solvabilité individuelle

Chiffres en CHF millions

	31.12.2020	31.12.2021
<b>Calcul du capital porteur de risque (CPR)</b>		
Différence entre la valeur, des actifs proches du marché et la somme estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus la valeur proche du marché des autres engagements	831,6	907,3
Déductions	–	–
<b>Fonds propres de base</b>	<b>831,6</b>	<b>907,3</b>
Capital complémentaire	–	–
<b>Capital porteur de risque (CPR)</b>	<b>831,6</b>	<b>907,3</b>
<b>Calcul du capital cible (CC)</b>		
Risque technique	153,4	152,2
Risque de marché	76,8	83,8
Effets de diversification	–55,5	–60,3
Risque de crédit	8,4	11,0
Montant minimum et autres effets sur le capital cible	48,9	50,1
<b>Capital cible (CC)</b>	<b>232,0</b>	<b>236,8</b>

en %

	31.12.2020	31.12.2021
<b>Quotient SST</b>		
Capital porteur de risque/ capital cible	449,5 %	484,5 %

## Impressum

### **Éditeur et rédaction**

KPT  
Secrétariat général  
Case postale  
3001 Berne

Téléphone 058 310 92 35  
direktionssekretariat@kpt.ch  
**kpt.ch**

### **Concept, composition et réalisation**

KPT, Marketing + Communication, Berne

Le présent rapport sur la situation financière de la KPT Assurances SA paraît en langue allemande ainsi qu'en traduction française et italienne. La version allemande fait foi.